

Genève, le 27 octobre 2003

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE CONSULTATIVE DU MARCHES AUX PUCES

Vendredi 24 octobre 2003 à 1530

29, bd Helvétique – 8^{ème}

Liste des participants

Direction du Département	: Monsieur André HEDIGER Monsieur François BUENSOD
Service des agents de ville et du domaine public	: Monsieur Dominique CLAVIEN Madame Katherine ZOLLER Madame Elisabeth LIMACHER
Architecte mandataire	Monsieur Carlos LOPEZ
Syndicat du marchés aux puces	: Monsieur Jean-Pierre FRACHEBOUD Madame Yvonne BERNEY Madame Magali VALLOTON Madame Ariane BUFFON
Division de la Voirie	: Madame Nicole SCHMIDT
Service de l'aménagement urbain	: Madame Debby ASSARAF Madame Christelle TORRIONE Monsieur Orlando ALDUNATE
Service de l'énergie	Monsieur Gerrano MIELE Monsieur Thierry VIGLIONO Monsieur Etienne FAVEY

Liste des absences

Division de l'aménagement et des constructions	: Monsieur Michel RUFFIEUX (excusé)
---	-------------------------------------

1. *Ordre du jour :*

1. Présentation du projet d'ensemble de la réfection de la plaine de Plainpalais
2. Réponse aux questions du syndicat Marché aux Puces

Monsieur Hédiger ouvre l'assemblée en remerciant les participants.

Présentation du projet d'ensemble de la réfection de la plaine de Plainpalais

Monsieur Lopez nous fait l'historique de la plaine de Plainpalais depuis le seizième siècle jusqu'à ce jour.

Il présente les plans réalisés dans le cadre du réaménagement de la plaine de Plainpalais, en précisant que l'information sera largement diffusée à tous les utilisateurs de la plaine (marchands, forains et autres.)

Le centre de la plaine sera recouvert de gohre et le périmètre par du bitume. Il est prévu de rajouter environ 60 arbres. Quatre WC seront installés à divers endroits, le premier devrait être en fonction d'ici un mois.

Madame Schmidt fait part de ses inquiétudes quant au nettoyage du gohre, car il s'avère qu'il est impossible d'utiliser une balayeuse ou tout autre engin de nettoyage pour ce revêtement. Monsieur Hédiger se dit aussi préoccupé par ce problème.

Monsieur Miele présente tout le projet souterrain; les réseaux seront séparés quant à la distribution d'électricité; le nouveau projet permettra de subvenir à tous les besoins actuels (champs de foire, cirques et activités annexes.)

Des bornes escamotables seront à disposition des marchands sur toute la surface du marché, le mode de facturation reste à définir.

Monsieur Fracheboud demande si un haut-parleur est prévu dans ce projet, il souligne l'importance de cet instrument qui pourrait rendre d'innombrables services en cas «d'enfants perdus, voleurs à la tire ou toute autre information»

Monsieur Hédiger reconnaît l'utilité que ce haut-parleur pourrait avoir et y est favorable

Monsieur Fracheboud aimerait savoir comment les clients du marché aux puces pourront charger les objets encombrants vu l'absence d'une zone de stationnement.

Monsieur Lopez répond que deux monte-charge sont prévus aux entrées du parking souterrain afin de faciliter le chargement.

Pendant la durée des travaux, Monsieur Fracheboud demande si une information sera faite par la ville afin de signaler à la population que les marchés ont toujours lieu à cet endroit,

Monsieur Lopez répond que cette information pourra se faire par le biais de flyers, d'un panneau d'information ou de cubes à l'entrée de la plaine.

Si ce projet est accepté et après la demande d'autorisation de construire, les travaux seront divisés en trois phases :

- **Premier semestre 2005 : triangle place des 23 Cantons**
- **Deuxième semestre 2005 : triangle place du Cirque**
- **Premier semestre 2006 : partie centrale.**

2. Réponse aux questions du syndicat Marché aux Puces

Monsieur Fracheboud propose que nous organisions 2 à 3 séances consultatives par année afin de régler dans de meilleurs délais les divers problèmes pouvant survenir.

Monsieur Hédiger approuve et demande à Madame Zoller de faire le nécessaire dans ce sens

Madame Schmidt se dit satisfaite de la nouvelle structure de tri mise à disposition sur le marché, car il y a moins de dépôts isolés. Par contre, elle souligne que des entreprises sises dans le quartier profitent de ce système pour évacuer leurs déchets.

Afin d'éviter ce problème, Madame Schmidt propose que seuls, les marchands munis de badges ou de cartes de légitimation puissent avoir accès aux bennes.

Monsieur Fracheboud fait part des doléances de Monsieur Martin concernant l'allée goudronnée construite lors de l'installation du Cirque du Soleil et qui aurait dû être détruite à son départ.

Monsieur Hédiger explique les raisons qui ont déterminé le maintien de cette allée. Les travaux prévus sur la plaine vont modifier quelque peu les emplacements disponibles et dans ce sens elle sera très utile pour le placement des marchands aux tickets, voire pour d'autres manifestations.

Il précise également que diverses solutions ont été proposées à Monsieur Martin mais ce dernier les a toutes refusées.

Face à toutes les manifestations qui ont lieu chaque année sur la plaine, (cirques, journée chiens et autres) Monsieur Fracheboud explique que la plaine est de plus en plus saturée, il demande s'il serait possible de déplacer certaines d'entre elles dans des lieux différents.

Pour Monsieur Hédiger, il n'est pas question de déplacer la journée des chiens, car cette manifestation a un grand impact sur la population, notamment auprès des personnes âgées.

De par le mélange d'activité et l'animation que les autres manifestations apportent, Monsieur Hédiger pense qu'en faisant preuve d'un peu de flexibilité de part et d'autre, il est possible de trouver une certaine entente entre tous les protagonistes.

Monsieur Fracheboud informe que si la nouvelle structure de tri mise à leur disposition fonctionne bien, le Service de la voirie ne serait pas opposé à ce que la

levée du marché du samedi se fasse à 1900 heures comme le mercredi, et ceci pendant l'horaire d'été.

Monsieur Hédiger n'est pas contre, mais il attend l'approbation du Service de la voirie.

Madame Zoller annonce que la nouvelle entité marché sera bientôt en place, ce nouveau groupe, composé d'agents qui aiment travailler sur les marchés, devrait apporter une grande amélioration dans les relations entre les marchands et notre Service.

Monsieur Hédiger lève la séance à 18 heure15.